|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| René CASSIN |   |   |   |
| *...la plus vigoureuse, la plus nécessaire des protestations de l'humanité contre les atrocités et les oppressions dont tant de millions d'êtres humains ont été victimes à travers les siècles...* |
|   |
| **Présentation** |   |   |   |   |
| René Cassin est né le 5 octobre 1887 à Bayonne, dans une vielle famille de tradition juive. Il se qualifiait lui-même d'homme des trois frontières, par ses origines allemandes, espagnoles et italiennes.Il fait ses études à Nice où il est un élève brillant dans toutes les disciplines. A la faculté d'Aix en Provence il étudie l'économie politique, l' histoire constitutionnelle et le droit romain. Il prépare aussi une licence d'histoire. Il obtient à Paris l'agrégation de droit et devient professeur. |
| **L'expérience de la première guerre mondiale** |   |   |   |   |
| Réquisitionné lors de la première guerre mondiale, il reçoit dans la Marne une blessure grave dont il souffrira sa vie durant. On lui attribue la Croix de Guerre et la Médaille Militaire pour l'autorité et l'humanité dont il fait preuve envers ses compagnons d'armes.Au lendemain de la guerre René Cassin fonde une des premières associations départementales des victimes de guerre, en s'opposant à toute récupération nationaliste de cette cause. En 1930 il obtiendra la création de la retraite du combattant, mais pour lui, il ne suffit pas de réparer, il faut également prévenir. C'est pourquoi il travaille à la réconciliation Franco - Allemande.Il n'a plus désormais qu'un seul dessein : concrétiser ses idéaux humanitaires et effacer toute frontière entre les hommes, reconnaissant à chacun d'entre eux les mêmes droits inséparables à la dignité d'être. Plus proche des êtres que des idéologies, ce juriste hors pair participe à la vie politique de son pays comme un internationaliste, soucieux de mener sa mission d'humaniste à travers la défense des droits fondamentaux des individus. Ce faisant, dès la montée du nazisme, il énonce déjà comment les nations pourront rétablir une Paix durable. |
| **Le légiste de la France Libre** |   |   |   |   |
| A partir de 1924, René Cassin est membre de la délégation française à la Société Des Nations qui siège à Genève. Il dénonce les menaces qui pèsent à nouveau sur la paix. En 1940 il est consterné par la défaite et surtout par les conditions de l'armistice.Hostile aux accords de Munich, qu'il dénonce publiquement dans un temps où la résistance commence d'être réprimée, il refuse de siéger à Genève et il est l'un des premiers à répondre à l'appel du Général de Gaulle qu'il rejoint à Londres, dès la signature de l'armistice.Il y assure les fonctions de Commissaire National à l'Instruction Publique et à la Justice. Il rédige l'acte qui va maintenir le caractère purement français de l'armée de la France libre. Celui-ci est signé après une entrevue décisive avec Winston Churchill. Aux côtés de De Gaulle il réfléchit aux bases juridiques de la France Libre, l'orientant dans un sens très clairement républicain. A la fin de la Libération, il devient vice-président du Conseil d'État. |
| **L'homme des Droits de l'Homme** |   |   |   |   |
| Alors que la guerre est loin d'être finie, René Cassin comprend qu'elle a bouleversé de par sa barbarie, le socle de valeurs sur lequel les Etats asseyaient leur souveraineté et que le respect de la personne humaine nécessite la mise en chantier d'un nouvel ordre international.Nul, mieux que lui, n'a compris que le respect des droits de l'homme et la paix étaient indissolublement liés, ce qu'il exprima en disant : Il n'y aura pas de paix sur cette planète tant que les droits de l'homme seront violés en quelque partie du monde que ce soit.C'est à cette tâche qu'il s'attelle à travers l'élaboration d'une [Déclaration universelle des Droits de l'Homme](http://lyc71-cassin.ac-dijon.fr/cassin.htm), fruit de l'union de ses connaissances juridiques, de son humanisme éloquent et de sa maturité spirituelle. C'est en tant que représentant de la France à la commission des droits de l'homme des Nations Unies que René Cassin, en collaboration avec [Mrs Eleonor Roosevelt](http://lyc71-cassin.ac-dijon.fr/img/cassin8.png) rédige la déclaration qui est le premier document de valeur morale pour l'ensemble de l'humanité.La Déclaration est adoptée à Paris par l'ONU, le 10 décembre 1948.Cette déclaration, dit-il, se présente comme la plus vigoureuse, la plus nécessaire des protestations de l'humanité contre les atrocités et les oppressions dont tant de millions d'êtres humains ont été victimes à travers les siècles. Mais alors qu'il souhaitait un texte contraignant pour les Etats, il n'obtient qu'une déclaration de droits. A présent que nous possédons un instrument capable de soulever ou adoucir le fardeau d'oppression et d'injustice dans le monde, ajoute René Cassin, nous devons apprendre à l'utiliser. Car la fraternité et la Paix seront alors possibles que lorsque toutes les nations feront de cette déclaration le fondement de leur politique.  |
| **Prix Nobel de la paix** |   |   |   |   |
| Il participe à la création de l'École Nationale d'Administration, dont il présidera le conseil d'administration jusqu'en 1960.En 1958 il prend part à l'élaboration de la constitution de la 5éme République et participe à l'installation du général de Gaulle comme président de la république. En 1959, il devint membre de la Cour Européenne des Droits de l'Homme, qu'il présidera de 1965 à 1968.Aussi, pour son action en faveur du " respect des droits de l'homme sur le plan mondial ", le comité Nobel d'Oslo lui attribue le 10 décembre 1968 le prix Nobel de la paix qui récompense une vie consacrée à la justice et au droit. René Cassin s'éteint à Paris, en 1976, à 89 ans. Ses cendres reposent au Panthéon depuis 1987 auprès de Jean Moulin |
|   |   |   |   |   |
| Quelque chose de nouveau est entré avec la Déclaration universelle des Droits de l'Homme dans le monde : … elle offre un code moral à chacun et à chacune des personnes qui composent la société humaine et qui veulent garder, avec leur individualité, leur indestructible vocation à la liberté de leur pensée et de leur vocation. (René Cassin, Les Hommes partis de rien, Plon, 1975 ) |
|   |   |   |   |   |
| http://lyc71-cassin.ac-dijon.fr/img/cassin7.png |